



Metz le 10 novembre 2020

Réponse de l'Intersyndicale de la Moselle au message aux agents du DDFiP de la Moselle

Monsieur Effa, dans un courriel « à charge » en date du 6 novembre 2020 à 11h35 vous tentez de culpabiliser l'ensemble des agents du département quant à l'apparition de foyers de contamination au sein des services de la DDFiP Moselle. Ce message a suscité la colère et l'indignation de nombreux agents, qui se sont sentis agressés par de tels propos.

À la date d'aujourd'hui, nous avons connaissance de deux foyers d'infection (peut-être plus étant donné le peu de visibilité des élus en CHS-CT sur la question de la pandémie de Covid-19).

Dans votre message, vous y assénez des vérités non démontrées en usant de locutions d'enrobage telles que « il est fortement probable », « de façon générale », etc...

Votre texte peut se paraphraser ainsi : le virus ne s'attrape pas en travaillant, mais en mangeant, fumant, buvant ou que savons-nous encore...

Où sont les preuves de la réalité de cette chaîne de contamination ?

De tels propos sont inacceptables.

Tant qu'à faire, autant nous demander de rester travailler 24h/24h au bureau puisque nous y sommes si bien protégés.

Et quelle sera votre prochaine post-vérité ?

Tenez, nous en avons une pour vous : il est généralement constaté que le burn-out apparaît durant les congés. Et hop, vous pouvez supprimer les congés !

À moins que ce message soit un écran de fumée permettant de détourner l'attention du réel problème qui est que nos dirigeants sont dans l'incapacité de répondre aux injonctions gouvernementales concernant le télétravail parce qu'ils n'ont pas su profiter du répit de cet été pour équiper et former les agents.

Dès le 11 mai il était important, pour la DGFIP, de reprendre comme avant la marche du NRP et autres projets inscrits dans votre feuille d'objectifs.

Et qui dit objectifs dit primes.

Certaines directions proches de la nôtre sont en train d'autoriser massivement ses agents à emporter leurs stations « tiny » du bureau à la maison, ainsi que d'y emporter des documents papiers.

Qu'en est-il chez nous ?

Plutôt que d'infantiliser les agents, l'intersyndicale exige que la DDFiP Moselle se mette en conformité avec les préconisations du gouvernement sur le télétravail dans les entreprises et les administrations. Vous devez permettre aux agents qui le peuvent et le désirent de télé travailler.

« Le télétravail n'est pas une option » Élisabeth Borne, Ministre du Travail, jeudi 29 octobre 2020.